LA HAYE FOUASSIÈRE

Mairie de La Haye-Fouassière
6 rue de la Gare
44690 LA HAYE-FOUASSIÈRE
Tél. 02 40 54 80 23

CONSEIL MUNICIPAL
DU 4 avril 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-quatre, le 4 avril, à 20 h, le Conseil municipal s'est réuni salle Sèvria, sous la présidence de Vincent MAGRÉ, Maire, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 29 mars 2024.

Étaient présents :

Vincent MAGRÉ
Philippe FORMENTEL
Vanessa PAGEOT
Jean-Luc VIAUD
Elodie CAMIER
Jean-Marie MOREL
Aurélie ARQUIER
Jean-Yves ARTAUD
Jocelyne LANDRON
Jean-Marie CAMIER
Pierre NOBLET
Philippe ROUSSEAU
Patrice CHOIMET
Elise LE BAIL
Amélie GOUTH
Vincent PÉRUSET
Serge LAFFONTAS
Agnès PARAGOT
Sabine AUDRAIN
Bruno TOUPET
Isabelle CIVEL

Nombre de conseillers municipaux		
En exercice	Présents	Votants
27	21	26

Étaient excusés et représentés :
Séverine KUTER ayant donné pouvoir à Jean-Marie MOREL
Audrey VIDAL-BLANCHARD ayant donné pouvoir à Patrice CHOIMET
Laurence CLÉMENCEAU ayant donné pouvoir à Bruno TOUPET
Stéphanie VIOLIN ayant donné pouvoir à Elise LE BAIL
Marion PESCHEUX ayant donné pouvoir à Jocelyne LANDRON

Absent non-excusé :
Patrick TESSIER

Secrétaire de séance : Serge LAFFONTAS

Mairie de La Haye-Fouassière
6 rue de la Gare
44690 LA HAYE-FOUASSIÈRE
Tél. 02 40 54 80 23

LA HAYE FOUASSIÈRE

DÉLIBÉRATION n° 2024-04-03

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

FINANCES
Budget principal
Vote du Budget Primitif 2024

Monsieur FORMENTEL expose :

Pour donner suite au Débat d'Orientations Budgétaires de l'exercice 2024 qui s'est tenu le 15 février 2024, il est proposé, après analyse des comptes, questions et débat au sein de l'assemblée, d'arrêter le budget communal 2024 tel qu'il a été présenté sur les documents budgétaires mis à disposition de chaque conseiller.

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU l'avis de la commission finances du 19 mars 2024.

Après avoir entendu cet exposé et délibéré, le Conseil municipal :

ADOPTE le budget primitif de l'exercice 2024 tel que présenté en annexe,

PRÉCISE que le Budget principal de l'exercice 2024 est voté par chapitre pour la section de fonctionnement et section d'investissement.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces utiles pour l'exécution de la présente délibération.

Vote :
Pour : 21
Contre : 5 – Agnès PARAGOT – Sabine AUDRAIN – Isabelle CIVEL – Bruno TOUPET – Laurence CLÉMENCEAU
Abstention : 0

La Haye-Fouassière, le 05/04/2024

Le Maire
Vincent MAGRÉ

MAIRIE DE LA HAYE-FOUASSIÈRE 44 - LOIRE-ATLANTIQUE

Le secrétaire de séance
Serge LAFFONTAS